



syndical mixte des transports en commun

Conseil syndical du 23 mars 2023

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 10

Objet : Budget Primitif 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	16 mars 2023	Présents
Observation :	Arrivée de Mme Larcher et M Jeannin	Mesdames, Messieurs GBCA (840 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Guyod, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Picard, – Suppléant : Meslot, RBFC (70 voix) : CCST (160 voix) : Titulaires : Hottlet, Larcher, Rousse - Suppléant : Racine CCVS (0 voix) :
Nombre de voix	1 070	Procurations
-Nombre de voix pour	1 070	De M Bonnin (GBCA) à M Picard (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	De Mme Chekouat (GBCA) à M Kneip (GBCA)
-Abstentions	0	De M Constantakatos (GBCA) à M Guyod (GBCA)
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De M Rousseau (GBCA) à M Moutarlier (GBCA)
		De M Oternaud (RBFC) à M Jacquemin (GBCA)
		De Mme Bequillard (CCST) à M Meslot (GBCA)

Le Débat d'Orientations Budgétaires, du 2 février 2023, a permis de faire le point sur le contexte dans lequel le SMTC allait désormais évoluer.

Préambule

Cette année encore, la prévision budgétaire demeure un exercice difficile tant les incertitudes liées au contexte économique sont grandes.

Entre Covid et télétravail, notre activité a perdu de la clientèle. Même si on constate que les usagers du transport public renouent peu à peu avec leurs habitudes d'antan, la crise sanitaire et maintenant la crise économique perdurent et continuent à impacter la fréquentation de notre réseau. La prudence reste donc de mise quant aux perspectives d'évolution de la fréquentation. Et bien que nos indicateurs de fréquentation affichent une progression à deux chiffres, on reste encore loin de nos standards de 2019.

Heureusement, nous pouvons compter sur une recette Versement mobilité très dynamique, ce qui nous permet de ne pas dégrader notre offre de mobilité et de maintenir des tarifs bas, ceci afin de toujours offrir le même service au même coût à la population.

Dans un contexte inflationniste important conjugué à la crise énergétique, le choix fait par le SMTC de ne pas augmenter ses tarifs est une décision majeure en faveur du pouvoir d'achat. Permettre de dégager du pouvoir d'achat à nos concitoyens a toujours fait partie de notre ADN et la baseline de 2013 « Optymo le meilleur moyen de joindre les 2 bouts » n'a jamais eu autant de résonance.

Les éléments essentiels du projet de Budget

Le budget de fonctionnement est en forte hausse de 9.42 % par rapport au BP 2022. Cela est essentiellement dû à un accroissement de nos dépenses de transport (+ 7.49 %) reprenant les augmentations des différents indices de la profession ainsi qu'une forte augmentation des prix du carburant. A ces hausses contextuelles, il faut y rajouter les dépenses liées à l'arrivée des bus hydrogène et ses différents impacts (augmentation des coûts de roulage, des amortissements, des assurances,...). Ainsi qu'indiqué précédemment, grâce à la dynamique du VM nous pouvons faire face à cette situation et même thésauriser en vue de la phase II de l'hydrogène. Cela nous permet aussi de ne pas faire appel, à ce stade, à la participation des membres contrairement aux années précédentes.

Pour les autres postes, la rigueur et la prudence restent de mise. Politique qui nous a permis de réaliser plus de 3.5 millions d'économies, chaque année, par rapport à 2014. Les résultats des années 2020 et 2021 ne sont pas significatifs du fait de la pandémie.



S'agissant des dépenses d'investissements, celles-ci sont en hausse du fait du renouvellement d'une partie de la flotte d'autos en libre-service et de l'électrification partielle de celle-ci pour 450 000 €. Les dépenses réelles d'investissement, hors remboursement des emprunts, thésaurisation H2 Phase II et SD'AP, sont égales à 811 962 €.

	BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023 / 2022	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%
D'INVESTISSEMENTS	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%
Total dépenses	29 227 840	32 568 744	3 340 904	11.43%
RÉCETTES				
DE FONCTIONNEMENT	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%
D'INVESTISSEMENTS	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%
Total recettes	29 227 840	32 568 744	3 340 904	11.43%

1. LA CLIENTELE ET LES RECETTES

- Les Clients

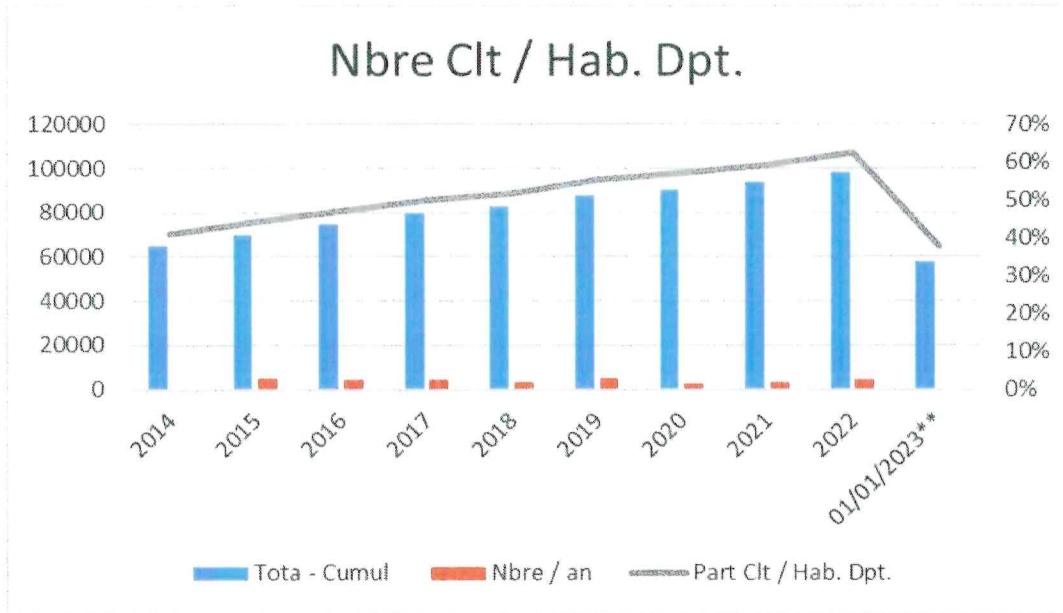
Avec tous les voyants au vert, 2022 a redonné à tous du baume au cœur. En effet, sur l'ensemble de nos offres de mobilité, le chemin vers une situation « normale » se précise. L'activité commerciale et la communication étant reparties, de nouveaux clients nous ont rejoints et des clients qui s'étaient éloignés des transports en commun sont revenus. 4 500 nouveaux clients en 2022 et des augmentations de fréquentation à deux chiffres sur l'ensemble de nos services démontrent que la dynamique est de nouveau orientée vers la croissance.

Le Pass Optymo a été lancé en 2007 et depuis cette date un client inscrit le restait « à vie » (sauf demande de sa part). C'est pourquoi, dans un souci de lisibilité et de transparence, nous avons, courant février de cette année, supprimé tous les clients n'ayant pas voyagé depuis 3 ans. Nous estimons le chiffre à 50 000 clients actifs. Chaque année, nous effectuerons ce nettoyage de notre base de clients permettant ainsi d'avoir des données encore plus proches de la réalité.

Nombre clients avec 1 carte en état de voyager

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	01/01/2023**
Tota - Cumul	64975	70343	74803	79614	82941	88000	90346	93886	98398	57659
Nbre / an / n-1	----	5368	4460	4811	3327	5059	2346	3540	4512	----
Part Clt / Hab. Dpt.	41%	44%	47%	50%	52%	55%	57%	59%	63%	38%

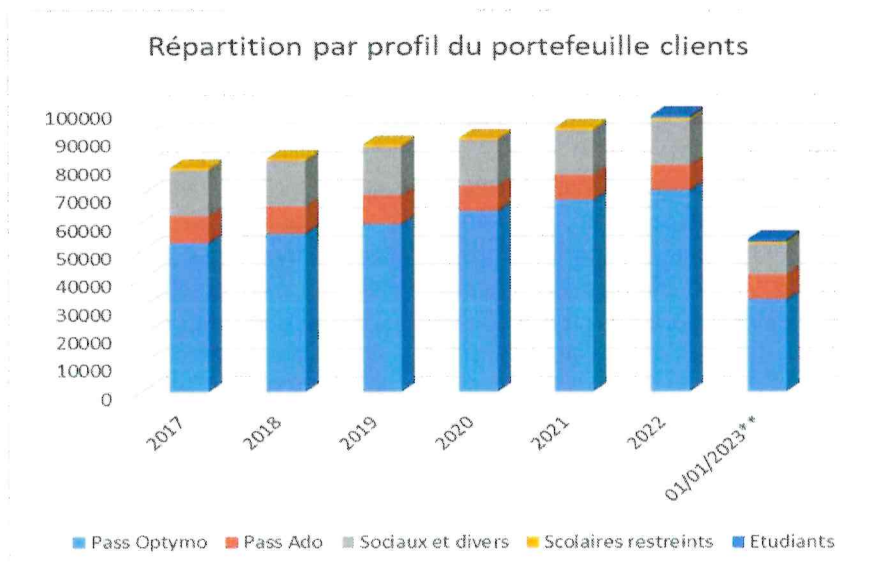
** Suite nettoyage base client



Répartition par profil du portefeuille clients habitant dans le TdB (2017/2023)

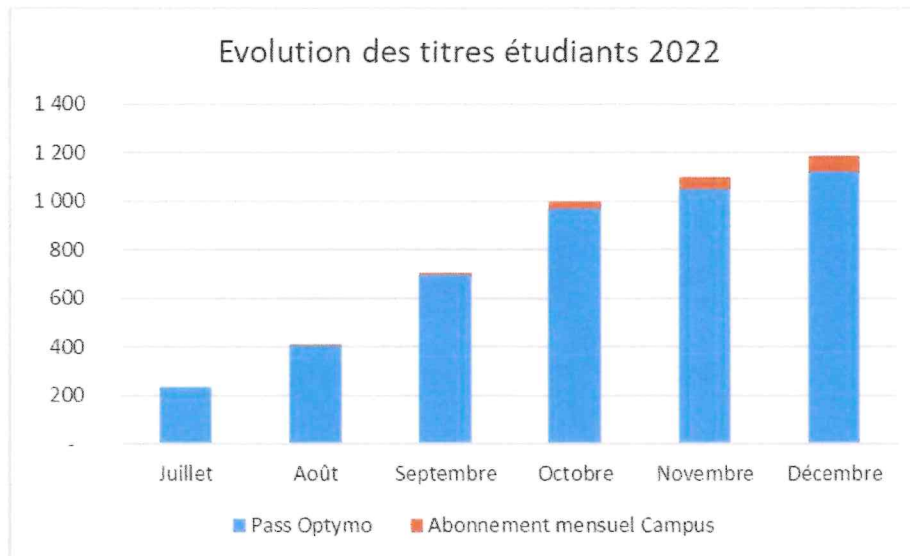
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	01/2023**	% / Profil**
Pass Optymo	52929	56302	59734	64254	68182	71610	32802	60,6%
Pass Ado	9663	9702	10296	9043	8984	9007	8943	16,5%
Sociaux et divers	16122	16085	17072	16234	15902	15859	10621	19,6%
Scolaires restreints	900	852	898	815	818	852	819	1,5%
Etudiants						1070	969	1,8%
Total	79614	82941	88000	90346	93886	98398	54154	100%

** Suite nettoyage base client



Evolution des titres pour étudiants

2022 / Cumul	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Pass Optymo	235	405	695	970	1049	1070
Abonnement mensuel Campus	0	1	12	29	50	68



Nous pouvons remarquer que même si nous offrons la possibilité d'avoir 2 réseaux pour le même prix (18 € Optymo + Evolity), les étudiants Belfortains n'ont massivement souscrit qu'au Pass Optymo.

Après une étude avancée des validations, nous pouvons également confirmer le fait qu'un étudiant Belfortain ne va que très rarement à Montbéliard. En fait, même ceux ayant souscrit à un abonnement Campus voyagent majoritairement sur des lignes de bus Optymo.

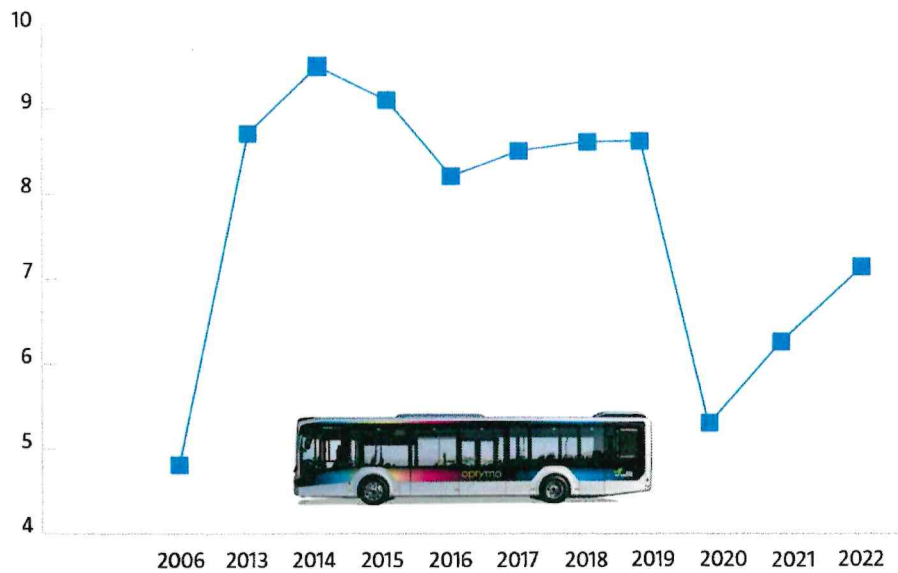
• Les Voyages

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016 la fréquentation est tombée à 8 280 974. La tendance s'est inversée en 2017 où nous avons totalisé 8 501 397 voyages (+ 2.66 %) et s'est confirmée en 2018 avec 8 635 409 voyages (+ 1.6 %) et stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+ 0.37 %). Année qui, compte tenu du contexte de crise sanitaire, sera désormais une année de référence.

En 2020, notre fréquentation a baissé de 39.1 %. L'année 2021, bien qu'en hausse par rapport à 2020 (+ 18.4 %) est encore loin de l'année de référence (- 27.8 %). L'année 2022 affiche une progression de 13.5 % par rapport à 2021 et reste inférieure de - 18 % par rapport à 2019.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Nbre de voyages	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 409	8 667 429	5 281 422	6 254 990	7 099 822

Nous avons toutefois enregistré environ 850 000 voyages supplémentaires en 2022.



Les recettes suivent la progression des voyages et sont en augmentation de 14 %. Elles restent encore en deçà du niveau de 2019, année référence au cours de laquelle la recette était de 2 907 181 €.

■ Recettes cumulées

Mois	Année 2021	Année 2022	%		Cumul 2021	Cumul 2022	%	
Janvier	207 636	220 165	↑	6,0%	207 636	220 165	↑	6,0%
Février	184 110	217 662	↑	18,2%	391 746	437 827	↑	11,8%
Mars	202 207	259 985	↑	28,6%	593 952	697 812	↑	17,5%
Avril	153 994	234 760	↑	52,4%	747 946	932 573	↑	24,7%
Mai	202 975	236 923	↑	16,7%	950 921	1 169 496	↑	23,0%
Juin	196 802	227 439	↑	15,6%	1 147 723	1 396 935	↑	21,7%
Juillet	195 298	175 772	↓	-10,0%	1 343 021	1 572 707	↑	17,1%
Août	157 492	190 177	↑	20,8%	1 500 513	1 762 884	↑	17,5%
Septembre	226 285	242 569	↑	7,2%	1 726 798	2 005 453	↑	16,1%
Octobre	215 468	246 375	↑	14,3%	1 942 266	2 251 828	↑	15,9%
Novembre	221 353	246 891	↑	11,5%	2 163 618	2 498 718	↑	15,5%
Décembre	234 936	236 504	→	0,7%	2 398 554	2 735 222	↑	14,0%

L'offre Triple-Play

Sur les 98 398 clients, environ 48 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo en 2022. En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 24 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

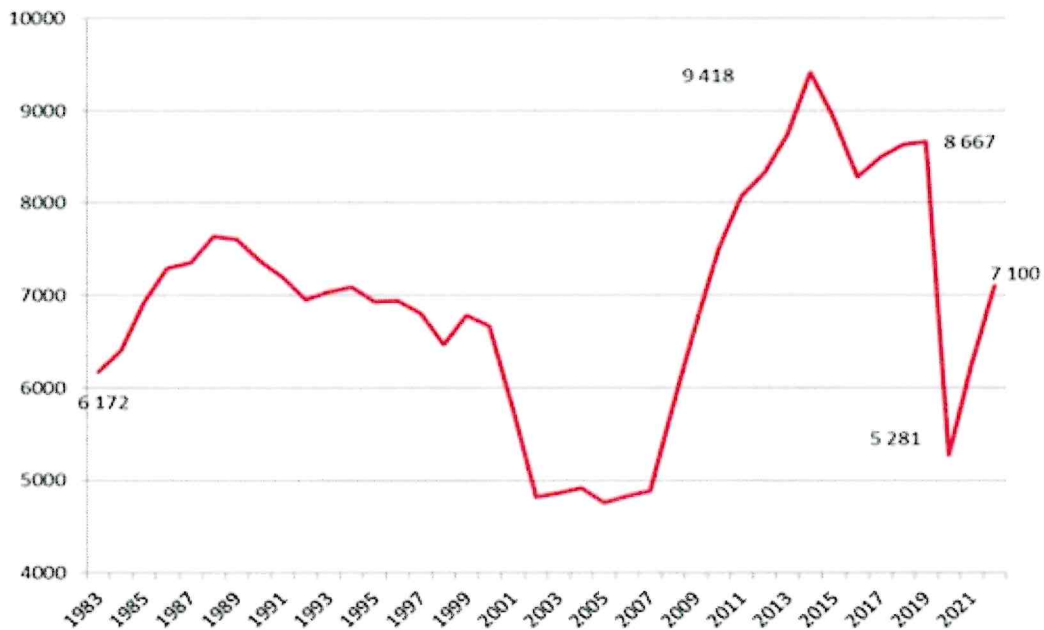
Nombre moyen de clients mensuel par type de mode :

Mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
BUS	21 897	+ 8 %
VLS	888	+ 8.5 %
ALS	426	+ 8 %

Nombre moyen de clients mensuel par nombre de mode :

Nombre de mode	Nombre moyen de client / mois	/ N-1
Un seul mode	21 360	+ 8 %
Deux modes	866	+ 13 %
L'offre Triple-Play	54	+ 10 %

Evolution de la fréquentation depuis 1983



- **L'Auto en Libre-Service**

Toujours en croissance depuis 2020, la progression des locations d'autos en libre-service est moins forte en 2022 pour se situer autour des 10 %. Nous pourrions expliquer ce ralentissement par un manque de véhicules disponibles et un report modal sur le bus ou encore le vélo pour les trajets intramuros.

Cependant, les clients qui utilisent nos véhicules en autopartage font plus de kilomètres et on retrouve les chiffres d'avant Covid, avec une progression de 20 % entre 2021 et 2022. Un résultat certainement dû à la hausse du prix des carburants et à des tarifs agressifs, inchangés malgré la hausse des charges.

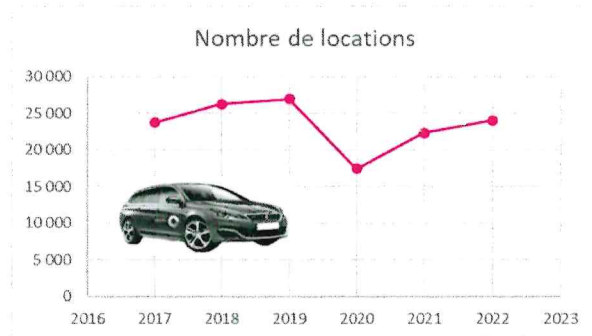
Nombre de locations : 24 000, en augmentation de 10 % (+ 37 % / 2020)

Nombre de kilomètres : 850 000, en augmentation de 20 % (+ 51 % / 2020)

Durée de locations : 105 000 h, en augmentation de 21 % (+ 70 % / 2020)

Cette année encore et malgré la hausse des charges (carburant, réparations véhicules), les dépenses sont restées dans le budget alloué.

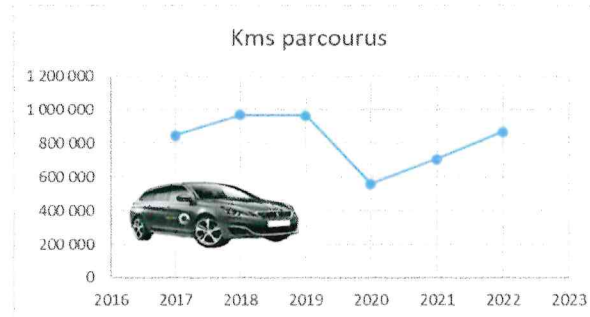
Année	Nombre de locations
2017	23 763
2018	26 258
2019	26 970
2020	17483
2021	22 320
2022	24042



Année	Heures de locations
2017	88 652
2018	105 008
2019	100 920
2020	62 577
2021	87 390
2022	106 476

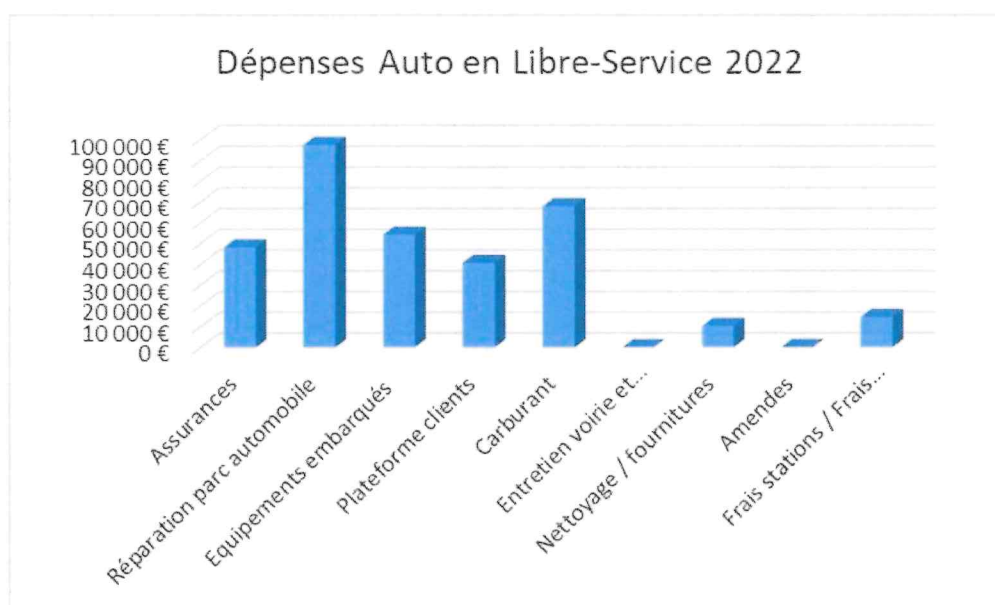


Année	Kms parcourus
2017	845 636
2018	968 644
2019	964 664
2020	560 237
2021	705 550
2022	869 378



Par ailleurs, afin de poursuivre notre croissance, nous travaillons toujours sur le projet d'accès du service aux établissements publics et aux associations de loi 1901. Cela permettra d'accroître le taux de rotation journalier moyen (nombre de locations par voiture et par jour). Cette ouverture devrait également améliorer « notre chiffre d'affaires » en convertissant des utilisateurs professionnels à un usage privé de l'autopartage. Le tout favorisant l'obligation faite à chacun d'agir pour la baisse de notre empreinte carbone.

Marché	Réalisé 2022	
	Total	Part
Assurances	48 201 €	14%
Réparation parc automobile	97 445 €	29%
Equipements embarqués	54 292 €	16%
Plateforme clients	40 711 €	12%
Carburant	67 945 €	20%
Entretien voirie et signalisation	0 €	0%
Nettoyage / fournitures	10 312 €	3%
Amendes	85 €	0%
Frais stations / Frais administratifs	14 595 €	4%
	333 586 €	100%



- **Le Vélo en Libre-Service**

Réchauffement climatique, soleil plus présent ou simplement changement des habitudes, le vélo en libre-service profite énormément de tout cela et voit ses locations augmenter de plus de 20 % en 2022 par rapport à 2021.

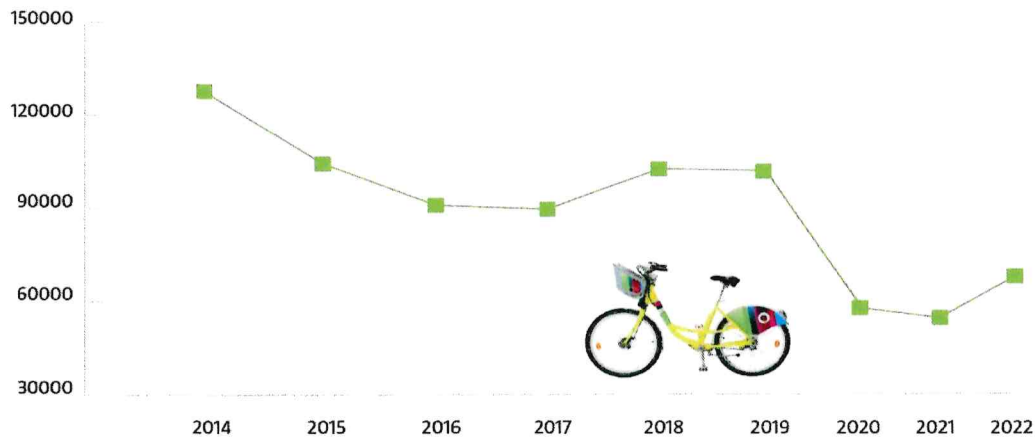
Les efforts réalisés sur la qualité de la maintenance et une offre tarifaire attractive sont aussi des facteurs de réussite.

Sur l'année 2022, 3 580 clients uniques ont utilisé notre service de vélos en libre-service. En moyenne, nous recensons 888 clients par mois qui réalisent environ 6 locations.

Au total, nos clients ont effectué 70 000 locations pour 150 000 kilomètres avec des locations de 15 minutes et 2.2 kilomètres en moyenne.

Belfort étant déjà une terre de vélo, avec son label « Ville du Tour de France » et ses nombreuses récompenses pour la quantité et qualité de ses pistes cyclables ; une potentielle électrification de la flotte pourrait faire entrer encore plus le vélo en libre-service dans la mobilité du quotidien des Terrifortains.

Evolution des locations de vélos en libre-service



Mois	Année 2021	Année 2022		%	Cumul 2021	Cumul 2022		%
Janvier	1 260	3 442	↑	173,2%	1 260	3 442	↑	173,2%
Février	2 153	3 222	↑	49,7%	3 413	6 664	↑	95,3%
Mars	3 847	6 825	↑	77,4%	7 260	13 489	↑	85,8%
Avril	4 041	5 868	↑	45,2%	11 301	19 357	↑	71,3%
Mai	4 842	9 583	↑	97,9%	16 143	28 940	↑	79,3%
Juin	7 063	8 880	↑	25,7%	23 206	37 820	↑	63,0%
Juillet	6 072	6 390	↑	5,2%	29 278	44 210	↑	51,0%
Août	5 086	5 271	→	3,6%	34 364	49 481	↑	44,0%
Septembre	8 045	6 257	↓	-22,2%	42 409	55 738	↑	31,4%
Octobre	7 445	6 502	↓	-12,7%	49 854	62 240	↑	24,8%
Novembre	4 841	4 904	→	1,3%	54 695	67 144	↑	22,8%
Décembre	3 257	2 471	↓	-24,1%	57 952	69 615	↑	20,1%

- **Communication / marketing**

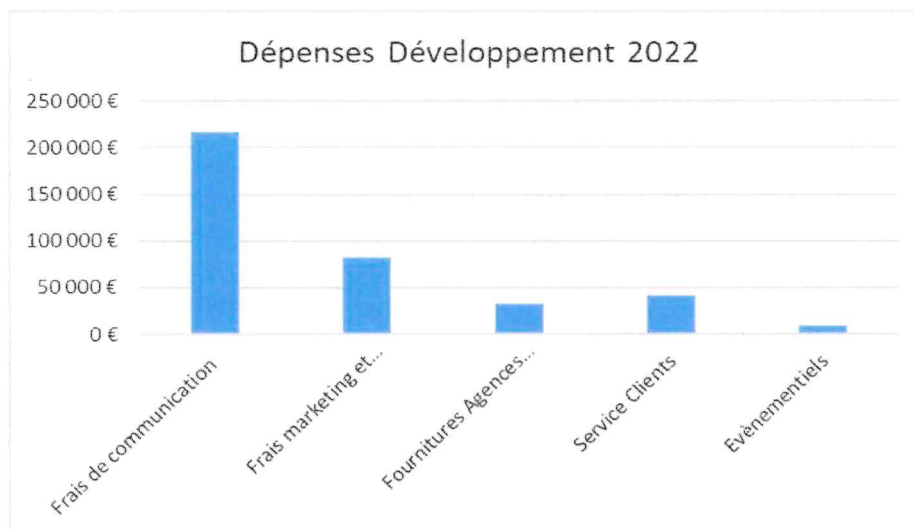
2022 nous a permis de repartir à la rencontre de nos clients. Nous avons mené diverses opérations de communication et d'informations clients.

Nous avons tout d'abord réalisé la réfection complète de l'ensemble des stations de vélos en libre-service. Mises à la nouvelle charte graphique Optymo, elles sont également dotées d'une information plus claire. Sur le réseau de bus suburbain, nous avons commencé le remplacement du mobilier aux arrêts. Cela va permettre d'avoir un réseau homogène, tant au niveau du matériel que de l'information clients.

Nous avons hâte de repartir sur le terrain, à la rencontre de nos clients. Ce fut le cas à travers de nombreux stands d'informations et notamment sur l'hydrogène et sur l'arrivée prochaine de la nouvelle flotte de bus électriques.

Optymo étant présent sur tout le Territoire de Belfort, nous avons lancé une opération de communication auprès des mairies afin de valoriser les lignes de bus qui passent dans leur commune. Ces temps forts ne sont que quelques exemples d'opérations menées tout au long de l'année pour inciter la population à prendre de nouvelles résolutions en matière de mobilité, pour que tous nous contribuions à baisser notre empreinte carbone.

Marché	Réalisé 2022	
	Total	Part
Frais de communication	216 783 €	57%
Frais marketing et développement commercial	82 133 €	22%
Fournitures Agences commerciales	32 569 €	9%
Service Clients	41 419 €	11%
Evènementiels	8 866 €	2%
	381 770 €	100%



2. LES OBJECTIFS DU BUDGET PRIMITIF

Le projet de budget présenté, ci-après, est encore placé sous le signe de la rigueur afin de limiter au maximum les effets de la crise énergétique. Il n'y aura pas d'augmentation de tarifs et l'offre de service sera identique.

S'agissant de la fréquentation de nos services, nous escomptons un retour à la normale sur la voiture ainsi qu'une progression de 20 % sur le vélo et de 7 % de la fréquentation de notre réseau de bus pour atteindre 7 600 000 voyages, ce qui devrait générer une augmentation de nos recettes de 14 % de BP à BP.

Le versement mobilité, principale ressource du SMTC, est prévu en hausse de 3 % par rapport au réalisé 2022 pour atteindre 21 500 000 €.

La hausse des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par l'augmentation des dépenses d'exploitation pour 1 497 000 € prenant en compte la forte augmentation des carburants, l'inflation et la mise en service des bus hydrogène. A cela vient s'ajouter une augmentation de la dotation aux amortissements, du fait de l'amortissement des bus H2 qui sont financés en propre et non via le crédit-bail (+ 258 000 €).

Cette année nos actions, outre le fait de toujours proposer la meilleure offre de mobilité dans le cadre de l'intérêt général, seront consacrées principalement à :

- L'élaboration d'un schéma directeur, conformément à la loi REEN (Réduire l'Empreinte Environnemental du Numérique), pour réduire notre impact lié à l'informatique (serveurs, sites Web, messageries, matériel informatique...) afin de contribuer au développement du numérique responsable.
- Une réflexion concernant la prise en charge à 100 % des transports des élèves utilisant le TER pour préparer un baccalauréat dont les options ne sont pas étudiées dans l'un des établissements du Territoire de Belfort. Actuellement, cette prise en charge correspond à 50 % des dépenses des familles alors que dans le même temps la Région prend en charge à 100 % des transports scolaires effectués par TER pour les élèves des autres départements.
- Le renouvellement partiel de la flotte ALS avec l'arrivée des premières voitures électriques.
- Un plan de communication important lié à l'arrivée des bus hydrogène et l'électrification de notre flotte ALS.
- Le développement de la nouvelle application mobile multimodale Optymo. Cette application permettra à nos clients de gérer leur compte personnel ainsi que l'offre de mobilité Triple-Play depuis leur téléphone.
- Le lancement d'une étude sur l'offre de transport du Sud Territoire. L'offre et les horaires de la ligne TER Belfort-Delle sont susceptibles d'être fortement modifiés à l'horizon 2026-2027. Il nous faut donc repenser notre desserte en articulation avec la ligne TER et envisager des modifications tant sur les lignes suburbaines que scolaires. A cet effet, nous souhaitons confier une étude à un cabinet spécialisé qui devra analyser l'existant et faire des propositions de restructuration.
- La continuité de la mise en place du Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda Programmé qui entre dans sa 4^{ème} et dernière année avec la mise aux normes de 64 quais en 2023. Ce sera un total de 203 quais qui auront été mis aux normes PMR sur l'ensemble du territoire. Le budget de cette opération se décompose comme suit :

Intitulé	Montant HT en €	Nombre de quais
Quais à rembourser aux communes	35 864.80 €	3
Quais réalisés en année 4	978 377.07 €	61
Honoraires SODEB	65 331 €	
Honoraires BEJ	59 623.27 €	
TOTAL	1 014 241.87€	64
EPCI	%	Montant HT en €
Département du Territoire de Belfort	23 %	233 275.63 €
Grand Belfort	54.50 %	552 761.82 €
Communauté de Communes du Sud Territoire	13.66 %	138 545.44 €
Communauté de Communes des Vosges du Sud	8.84 %	89 658.98 €

La section de Fonctionnement

LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023/ 2022	%
Recettes commerciales	4 955 903	5 671 142	715 240	14.43%
Fraudes	50 000	50 000	0	0.00%
Part. des communes et départements	100 000	0	-100 000	-100.00%
Versement Mobilité	19 138 870	21 599 000	2 460 130	12.85%
Subventions Statutaires	903 482	979 918	76 435	8.46%
Subventions autres	31 000	163 000	132 000	425.81%
Participation des membres	818 015	0	-818 015	NS
Remboursement sur personnel	50 000	40 000	-10 000	-20.00%
Produits Exceptionnels	1 000	1 000	0	0.00%
Produits de cession d'actifs	20 000	20 000	0	0.00%
Reprise sur amortissements		962	962	
Excédent reporté	0		0	
Total recettes	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%

1. Les recettes commerciales

Dans ce poste sont regroupées les recettes procurées par la vente de billetterie et la recette issue du transfert de compétence des transports scolaires :

- la recette du trafic est estimée à 2 262 000 €. La recette moyenne par voyage est stabilisée à 0.30 €. L'estimation prend en compte une hausse de la fréquentation de 7 %, soit un nombre de voyages égal à 7 600 000. Par rapport à 2019, cela représente encore une baisse de 12 %. Dégradation qui devrait rester pérenne tant les changements sociétaux initiés par la crise sanitaire ont bouleversé les standards de la mobilité. La recette envisagée : $7\,600\,000 \times 0.30 \approx 2\,262\,000$ €.
- la recette scolaire correspond au montant perçu pour l'ensemble des compétences et prestations transférées par le Département depuis 2005. L'allocation forfaitaire allouée nous est désormais versée par la RBFC conformément à la loi NOTRe. Au titre de l'année 2023, elle sera de 3 688 060 €.
- la recette SMS est estimée à 290 000 € dont un reliquat de 2022 à hauteur de 120 000 €. Cela correspond à environ 125 000 SMS pour l'année.
- la recette VLS est estimée à 28 000 €. Pour l'année 2023, nous espérons un retour à 70 % de la normale, soit une recette attendue de $85\,000 \times 20 \times 0.02 \text{ €} = 34\,000 \text{ € TTC}$, soit 28 000 € HT. Montant auquel s'ajoutent 100 000 € de recette correspondant à la part payée par les communes pour la mise à disposition du service, soit 350 € par an et par vélo (aujourd'hui, les communes équipées sont Belfort (200 vélos), Bavilliers, Delle, Essert, Offemont et Valdoie (12 vélos chacune). A cela, il faut y rajouter les stations de l'HNFC et de l'UTBM.
- ALS : en 2023, et malgré le manque de véhicules disponibles à la location, nous espérons que la courbe ascendante actuelle continue avec un nombre proche des 26 000 locations, représentant 120 000 heures de locations et 950 000 kilomètres.
La recette prévisionnelle pourrait être de : $120\,000 \times 1.00 \text{ €} = 120\,000 \text{ €} + 950\,000 \times 0.20 \text{ €}$, soit 310 000 € TTC, soit 258 000 € HT.

2. Le Versement Mobilité



La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Etat compense la perte de VM générée par le relèvement du seuil des assujettis à 11 salariés. Même si cela n'a jamais été fait à la hauteur de ce que nous avons évalué, en 2023, cette compensation est estimée à 98 895 € comme en 2022.

Si le VM a fortement été impacté lors des deux « années COVID » - 2020 et 2021, l'Etat en compensant les pertes nous a permis d'avoir une recette équivalente à 19 398 466 € et à surtout sans doute permis avec le « quoi qu'il en coûte » de maintenir l'activité économique en 2022. Ces dispositifs nous permettent de confirmer l'embellie de la recette VM annoncée lors du DOB avec une recette quasi équivalente à 21 000 000 €. C'est donc sur cette base que nous avons élaboré le scénario du BP 2023.

L'estimation de la recette du Versement Mobilité, en prenant en compte les déclarations faites par les entreprises au titre de 2022, est de 21 500 000 €.

	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL
2023	21 500 000	215 000	21 285 000	99 000	21 384 000
2022	19 040 000	190 000	18 850 000	98 870	18 948 870
2021*	17 301 000	173 010	17 127 990	-	17 127 990
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	17 774 724
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VM

Pour mémoire : Comme nous l'avons rappelé dans le rapport d'orientations budgétaires, depuis le 1^{er} janvier 2022, les URSSAFS nous reversent directement ce que les entreprises déclarent et non plus ce qu'elles paient. Cela a permis de raccourcir les délais de paiement (M+1 au lieu de M+2) et nous n'avons plus à subir les impayés et décalages de paiement des entreprises, c'est l'URSSAF qui « assume » ce risque. Pour cela, il est appliqué une retenue de non recouvrement équivalente à 0.5 % des sommes perçues (ce taux révisable est valable 5 ans et résulte d'une étude sur les 10 dernières années). En contrepartie, le prélèvement pour frais de gestion est ramené de 1 % à 0.5 %.

Ces nouvelles modalités devraient permettre au SMTC de quantifier et de contrôler plus facilement la recette VM puisqu'elle correspondra aux déclarations mensuelles faites par les entreprises.

3. Subventions statutaires

Le montant tient compte de l'accord de la CLERCT établi entre le Département et la Région Bourgogne Franche-Comté soit 3 232 305 € - montant de référence perçu en 2018. Ce montant, revalorisé selon la formule contenue dans une convention, prend en compte les indices de la profession afin de tenir compte de la hausse des coûts de production. Pour 2023, la dotation est prévue à hauteur de 3 688 060.01 €.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Scolaire	3 310 K€	3 196 K€	2 840 K€	2 520 K€	2 373 K€	2 373 K€	2 415 K€	2 458 K€	2 442 K€	2 497 K€	2 709 K€
Statutaire	1 139 k€	1 099 K€	1 000 K€	912 K€	859 K€	859 K€	875 K€	890 K€	884 K€	903 K€	979 K€
Total	4 449 k€	4 295 K€	3 840 K€	3 432 K€	3 232 K€	3 232 K€	3 290 K€	3 348 K€	3 326 K€	3 400 K€	3 688 K€
Différence/ an		-154 K€	-455 K€	-408 K€	-200 K€	0 K€	+ 58 K€	+ 58 K€	-22 K€	+ 74 K€	+ 288 K€

4. Autre subvention

- Participation du Grand Belfort Communauté d'Agglomération à la dynamisation du réseau : 31 000 €.

5. Les autres postes

- Remboursement de frais de personnel : 33 000 €.
- Recettes fraudes : 50 000 €.
- Communes et RPI : 132 000 €, refacturation de 50 % du coût des transports aux RPI nous ayant donné mandat pour passer les marchés.
- Produits de cession d'actifs : provision de 20 000 € pour la cession des voitures en libre-service.
- Produits exceptionnels : provision 1 000 €.

LES DEPENSES

	BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023/ 2022	%
DEPENSES				
Charges de fonctionnement du SMTC	1 663 300	1 648 100	-15 200	-0.91%
Achats	30 000	41 000	11 000	36.67%
Charges locatives	21 000	22 000	1 000	NS
Assurances	67 000	108 000	41 000	61.19%
Documentation	3 300	3 300	0	0.00%
Honoraires	25 000	25 000	0	0.00%
Voyages et Déplacements	15 000	15 000	0	0.00%
Frais PTT	43 000	43 000	0	0.00%
Services extérieurs (Coti GART + Net.)	19 500	20 000	500	2.56%
Charges de personnel	1 200 000	1 200 000	0	0.00%
Autres charges de Gestion	239 500	170 800	-68 700	-28.68%
Charges liées à l'activité transport	23 605 400	25 551 200	1 945 800	8.24%
Sous-traitance	19 974 000	21 471 000	1 497 000	7.49%
Crédit Bail	871 000	871 000	0	0.00%
Locations	124 900	127 200	2 300	1.84%
Rémunération SMS	70 000	107 000	37 000	52.86%
Als Optymo	400 000	400 000	0	0.00%
Marketing et Commercialisation	400 000	450 000	50 000	12.50%
Entretien et réparations	26 000	27 000	1 000	3.85%
Impôts et taxes	39 000	39 000	0	0.00%
Intérêt des emprunts	350 500	326 000	-24 500	-6.99%
Produit de cession d'actifs		100 000	100 000	#DIV/0!
Dotation aux amortissements	960 000	1 218 000	258 000	26.88%
Versement mobilité				
Remboursement	200 000	200 000	0	0.00%
Frais de gestion 1 %	190 000	215 000	25 000	
Dépenses imprévues	0	0	0	#DIV/0!
Réserve d'investissements	799 570	1 325 722	526 152	65.80%
Total dépenses	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%

Les charges de fonctionnement prévues pour 2023 sont en augmentation de 9.42 % - notamment en raison de la forte augmentation de nos dépenses transports liée à l'augmentation des prix de l'énergie, à l'arrivée de l'hydrogène et à la hausse des salaires.

1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Les dépenses principales se composent de la façon suivante :

- Honoraires : provision de 25 000 €.
- Assurances : 108 000 € dont 11 000 € ANATEEP, 73 393 € Vivinter (2022 pour 37 168 € et 2023 pour 36 224 €).
- Frais de personnel : 1 200 000 €. Par rapport au BP 2022, ce poste est inchangé et intègre :
 - o le recours au service de remplacement du CDG est envisagé pour un montant de 10 000 €,
 - o une provision de 60 000 € est inscrite dans le cadre de recrutements ponctuels.
- Frais postaux et télécommunications : outre les frais de téléphone, la dépense est affectée aux différents mailings et actions commerciales : 43 000 €.
- Autres charges de gestion : 170 800 €. Il s'agit principalement :
 - o 10 000 € Subventions abribus
 - o 20 000 € Agence d'Urbanisme
 - o 40 000 € Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté
 - o 32 000 € Indemnités des élus
 - o 19 000 € Créances admissions en non-valeur ou dettes éteintes
 - o 49 800 € Régularisation de TVA sur facturation RPI

2. Les charges liées à l'activité transport

La dépense principale concerne la sous-traitance qui regroupe les différents contrats passés entre les transporteurs et le SMTC. Le poste sous-traitance est ventilé de la façon suivante :

	2019	2020	2021	2022	2023
Lignes urbaines = RTTB	12 528 000 €	12 570 000 €	11 886 000 €	12 174 000 €	13 221 000 €
Transport suburbain	7 700 000 €	7 688 000 €	7 420 000 €	7 800 000 €	8 250 000 €
- Services sub + scolaire	6 580 000 €	6 728 000 €	6 400 000 €	6 800 000 €	7 080 000 €
- RPI	600 000 €	600 000 €	580 000 €	580 000 €	680 000 €
- Mobilité scolaire	140 000 €	90 000 €	140 000 €	80 000 €	150 000 €
- PMR	330 000 €	270 000 €	300 000 €	320 000 €	340 000 €
- Divers				20 000 €	0 €
Transport solidaire	50 000 €	0 €		0 €	0 €

a. Le contrat de la Régie (cf. rapport budgétaire complet en annexe)

L'environnement dans lequel évolue la Régie a été traversé de plusieurs crises avec notamment la crise sanitaire, la crise militaire en Ukraine et maintenant une crise énergétique qui a un impact fort sur les coûts de production mais aussi sur le pouvoir d'achat des salariés.

Le budget primitif prend en compte les défis majeurs auxquels la Régie doit faire face sur cette année en termes financiers et d'exploitation.



Le budget présenté est en forte hausse du fait de l'introduction de la technologie hydrogène dans notre exploitation mais aussi du fait de l'augmentation des coûts liés à l'inflation importante constatée depuis maintenant plusieurs mois.

La synthèse du budget de la RTTB est la suivante :

SYNTHESE DU BUDGET 2023							
		BUDGET PRIMITIF 2023	Coût au km	BUDGET PRIMITIF 2022	Coût au km	Ecart	Coût au km
KILOMETRES BUS		2 975 000		2 982 000		-7 000	
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	13 229 000	4,45	12 182 000	4,09	1 047 000	8,59%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	<i>13 221 000</i>	<i>4,44</i>	<i>12 174 000</i>	<i>4,08</i>	<i>1 047 000</i>	<i>8,60%</i>
	RBST SUR REMUNERATION	328 000	0,11	284 000	0,10	44 000	15,49%
	RBST TIPP	215 000	0,07	222 000	0,07	-7 000	-3,15%
	AUTRES PRODUITS	38 000	0,01	38 000	0,01	0	0,00%
	REPRISES SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
TOTAL RECETTES HT		13 860 000	4,66	12 776 000	4,28	1 084 000	8,48%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	2 430 721	0,82	2 077 645	0,70	353 076	16,99%
	COUT DIRECT VLS	108 000	0,04	108 000	0,04	0	0,00%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 135 703	0,38	1 015 925	0,34	119 778	11,79%
	IMPOTS ET TAXES <i>(hors taxes sur salaires)</i>	99 500	0,03	97 200	0,03	2 300	2,37%
	FRAIS DE PERSONNEL	10 019 561	3,37	9 411 491	3,16	608 070	6,46%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	<i>3 000</i>	<i>0,00</i>	<i>3 000</i>	<i>0,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
	<i>(dont taxes sur salaires)</i>	<i>117 561</i>	<i>0,04</i>	<i>110 698</i>	<i>0,04</i>	<i>6 863</i>	<i>6,20%</i>
	<i>(dont intéressement)</i>	<i>70 000</i>	<i>0,02</i>	<i>70 000</i>	<i>0,02</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
	AUTRES CHARGES	16 515	0,01	15 739	0,01	776	4,93%
DOTATIONS AU PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%	
TOTAL CHARGES HT		13 860 000	4,66	12 776 000	4,28	1 084 000	8,48%

- **Les frais kilométriques bus**

Le parc bus de la RTTB au 1^{er} janvier 2023 est composé des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride MAN ;
- 15 bus standards Gplc MAN ;
- 4 bus standards Gazole Euro 6 MAN;
- 6 bus articulés Gazole Euro 6 MAN;
- 2 minibus Gazole Mercedes.

Soit un total de 57 bus.

• **Le carburant**

Les kilomètres commerciaux ont été chiffrés à 2 975 000 soit un écart de 7 000 km par rapport au primitif de l'année 2022 (-0.2 %).

Energie	Kms	conso moy.	Litre	Prix estimé	total ligne	total énergie
GPLC	300 000	1,07	321 000	0,47	150 870	150 870
H2	157 500	0,09	28 160	voir détail	283 184	283 184
Gazole Euro6 standard	220 000	0,46	101 200	1,49	150 788	1 544 167
Gazole Euro6 articulés	360 000	0,52	187 200	1,49	278 928	
Gazole Mild hybride	1 857 773	0,38	705 954	1,49	1 051 871	
Minibus	80 000	0,15	12 000	1,49	17 880	
Véhicules légers			30 000	1,49	44 700	
	2 975 273					1 978 221

La répartition des kilomètres entre motorisation a été établie en retenant les hypothèses suivantes :

- 20 000 km par an pour 15 véhicules GPLc
- 22 500 km par an pour 7 véhicules H2 (ramenés à 8 mois d'exploitation)
- 60 000 km par an pour 6 articulés Euro6
- 55 000 km par an pour 4 standards Euro6
- Le solde réalisé par les 30 véhicules hybrides soit 62 000 km chacun

Les consommations retenues sont au réel pour les véhicules GPL et diesel et estimées à 9kg/100 pour les véhicules H2.

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.47 € HT du litre pour une consommation de 107 litres aux 100 km.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.49 € HT pour une consommation de 46 litres aux 100 km pour les standards Euro6, 52 litres aux 100 km pour les articulés Euro6 et à 38 litres aux 100 km pour les Mild-hybride.

Le budget carburant a été bâti en prenant comme postulat le prix des carburants connus au moment de l'élaboration du budget, à date du 17 février 2023.

Au vu du contexte actuel, de la flambée des prix pétroliers et des incertitudes sur les consommations de carburant hydrogène, une revalorisation de ce poste sera sans nul doute à prévoir au budget supplémentaire.

En fonction de ces éléments, le poste carburant subit une hausse de 345 K€ par rapport au budget 2022 (21 %).

• **Le vélo en libre-service (VLS)**

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) reste identique.

COUT VLS			
	2023	2022	Ecart
Pièces détachées vélos	30 000	30 000	0
Entretien vélos	18 000	18 000	0
Maintenance	60 000	60 000	0
	108 000	108 000	0

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élève à 290 K€ (contre 282 K€ en 2022).

• **Les frais de personnel**

Ce poste représente 72 % de notre budget.

Il tient compte :

- Du recrutement de 5 salariés en contrat de professionnalisation à compter de décembre 2022 afin de pallier aux départs programmés en 2023 ;
- De la titularisation d'un carrossier et de l'embauche potentielle d'une employée administrative à mi-temps ;
- Du départ en retraite de 5 salariés prévu en 2023 (3 conducteurs et 2 agents de maîtrise) ;
- Du départ en rupture conventionnelle de deux salariés ;
- De la provision d'une prime d'intéressement relative à l'exercice 2022 et versée en 2023 conformément à l'accord d'intéressement en vigueur ;
- De l'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2023.

Concernant le personnel extérieur :

Le poste intérimaire reste constant. Il tient compte uniquement désormais des besoins ponctuels du service atelier (pleins des carburants en cas d'effectif réduit notamment).

Concernant les taxes sur salaires :

Ce poste suit l'évolution de la masse salariale globale.

L'impact de ces différentes mesures entraîne une hausse du chapitre "frais de personnel" de 608 K€, soit 6.46 %.

b. Les services de transports suburbains, scolaires et spéciaux

Depuis la dernière refonte de mai 2016, l'offre du réseau suburbain et scolaire est stable. Les marchés en cours sont attribués à 7 transporteurs (LK Eurocar, Autocars Maron, Cars Mouchet, AZ Transports, ADJ Voyages, Express Sundgoviens, Soldpark) et ce, jusqu'au mois d'août 2027. Ils concernent :

- 7 lignes régulières cadencées à l'heure avec un renforcement à la ½ heure en heures de pointe,
- 11 lignes secondaires à raison de 3 allers-retours par jour dans toutes les communes du Territoire,
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses à Belfort,
- 1 ligne inter départementale par autoroute entre Belfort et Montbéliard,
- 146 services de renforcements scolaires à destination des lycées et des collèges,
- Un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité confié à la société Cosécur qui intervient à raison d'une semaine par mois pour un coût annuel de 23 000 € HT.

Des modifications vont toutefois avoir lieu sur le réseau scolaire à la rentrée de septembre 2023. Afin de se conformer à la LOM et à la décision du Conseil d'Etat concernant le transport d'élèves assis sur des services publics réguliers à vocation scolaire, le SMTC ajoute 4 services scolaires et modifie quelques lignes existantes permettant ainsi de supprimer des lignes de renforcements scolaires dans l'urbain. Des réajustements seront peut-être nécessaires lors de la rentrée scolaire.

S'agissant du nombre d'élèves inscrits dans les établissements de Belfort, il s'élève à 11 219 soit 246 élèves de moins par rapport à 2022.

Le budget global de la section transport pour 2023 est de 8 250 000 €, contre 7 800 000 € au BP de 2022, pour 2 150 611 kilomètres, soit 1 736 776 sur le réseau régulier et 413 835 sur le réseau scolaire. Ce budget tient compte des modifications sur le réseau scolaire ainsi que de la hausse des prix de l'énergie et de la présence de deux agents une semaine par mois qui veillent au respect des consignes et au bon fonctionnement sur le réseau suburbain et scolaire.

- **Le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR)**

Le marché est détenu par la société Synergihp et ce, jusqu'en 2024.

Ce service est accessible de plein droit aux personnes en situation de handicap présentant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et aux personnes âgées de 90 ans et plus, utilisatrices du bus.

Il est également ouvert aux enfants mineurs présentant un taux de handicap supérieur ou égal à 80 % en dehors du motif scolaire. Ce service connaît depuis plusieurs mois, une augmentation du nombre de courses (794 par mois en moyenne) et de bénéficiaires (57 inscriptions en 2022). Le budget alloué à ce dernier est de 340 000 €.

- **Les services des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)**

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (élémentaire - maternel). Le coût pour le SMTC est d'environ 640 000 € HT par an.

Le marché confié au SMTC par 3 organisateurs secondaires a été renouvelé en septembre 2020 pour une durée de 4 ans.

De manière générale, que les contrats de transports soient gérés directement par les RPI ou par le SMTC, nous prenons en charge 50 % des coûts du transport sur présentation des factures.

- **La prise en charge des transports scolaires par TER des élèves scolarisés en dehors du Territoire de Belfort**

Le SMTC détient les compétences concernant la prise en charge des transports scolaires pour les élèves domiciliés dans le Territoire de Belfort et ce, depuis 2005 année de la reprise des compétences du Département. Le SMTC délivre un abonnement aux lycéens préparant un baccalauréat dont les options ne sont pas étudiées dans l'un des établissements du Territoire de Belfort. Le coût de cet abonnement varie en fonction de la distance kilométrique parcourue. Grâce à ce dernier, les élèves peuvent bénéficier de billets de train à 50 % valable pour le trajet de train stipulé sur le formulaire.

Actuellement, il existe une différence de traitement entre les élèves domiciliés dans les départements voisins et les élèves domiciliés dans notre territoire. En effet, la Région prend en charge à 100 % les transports scolaires effectués par TER pour les élèves hors de notre département. Aussi, nous souhaitons pallier à cette distorsion en prenant en charge la totalité de ces transports, sous réserve d'arbitrage entre les différentes instances. A cet effet, une provision complémentaire de 70 000 € est inscrite au budget primitif.

c. Le crédit-bail – 871 000 €

Il correspond pour 871 000 € à l'achat de la flotte de 30 bus Mild-Hybrid financés par La Banque Postale.

d. Développement / Communication / Marketing

2023 sera pour Optymo une année particulière. 2023 sera l'année où les bus et les voitures Optymo rouleront à l'électricité.

C'est pourquoi, nous aurons à cœur de communiquer sur notre volonté de baisser localement notre empreinte carbone et de devenir le référent hydrogène dans les transports publics.

Le ticket SMS, le changement dans la continuité



En 2009, Optymo était le premier réseau de France à lancer le ticket SMS. Depuis, le succès de ce service ne se dément pas et chaque mois nous vendons en moyenne 18 000 tickets de bus via un téléphone portable.

Pour des raisons techniques et tarifaires (impossibilité de faire évoluer le tarif, coût de la commission) nous avons fait le choix de changer d'opérateur en avril prochain. Ce changement implique un changement de numéro de SMS. C'est pourquoi nous lancerons, de mi-mars à fin mai une campagne de communication la plus large possible afin de toucher ces clients que nous ne connaissons pas.

L'information sera diffusée via nos canaux de communication que sont les affiches et les écrans dynamiques en agences Optymo, dans les écrans et les afficadres des bus et des cars, via le mobilier JC Decaux, la presse et la radio. La mobilisation

de ces supports devrait garantir une diffusion du nouveau numéro de téléphone à un large public.

Arrivée officielle des bus électriques à hydrogène

A ce jour, l'arrivée des bus est programmée entre les semaines 10 et 12, au mois de mars. A cette occasion, nous prévoyons une série d'événements annonçant ce virage très important pour la mobilité à Belfort.

- Lancement officiel de la flotte de bus hydrogène Optymo

En avril, dans un lieu à définir, nous convierons l'ensemble de nos collaborateurs, les élus du département et de la région, nos financeurs et partenaires, les forces vives du Territoire de Belfort et les médias locaux et nationaux. Cette cérémonie protocolaire officialisera l'aboutissement des efforts fournis par tous pour concrétiser cette évolution majeure dans le monde de la mobilité.

- Une sortie de gala avant une exploitation commerciale

Juste quelques jours après la présentation officielle, le bus hydrogène sera place Corbis à disposition de l'ensemble de la population.

Avec l'ensemble des services de mobilité Optymo, le bus sera exposé et chacun pourra pendant deux jours, y monter, s'y assoir et poser toutes les questions possibles pour se familiariser avec « leur » bus.

- Un lancement commercial pierre angulaire d'un écosystème local

Dès le printemps, et pendant la période de test de la station de production et de distribution d'hydrogène Hynamics, nos bus vont commencer à sillonner Belfort.

Dès juin, nous pourrons clôturer le lancement de cet écosystème dont les bus sont les fers de lance et utiliser l'inauguration de la station H² pour faire rayonner notre marque Optymo au-delà de nos frontières administratives.



Livraison du bus à hydrogène plébiscitée par nos clients et collaborateurs à 42 %
(37 % et 21 % pour les autres propositions)

Afin de devenir une référence dans la mobilité hydrogène, nous allons communiquer au niveau local, national à travers la presse spécialisée, la presse territoriale et les organisations professionnelles que sont le GART et AGIR.

Semaine et challenge de la mobilité

Chaque année, la semaine européenne de la mobilité est le moment de mettre en avant nos services et notre savoir-faire. En 2023, cette manifestation revêtira un caractère particulier puisque nos 7 premiers bus électriques à hydrogène rouleront depuis plusieurs mois et il sera temps de faire un premier bilan. Pour cela, nous serons présents dans un lieu passant de Belfort afin d'informer la population et d'inciter un maximum de personnes à aller vers une mobilité douce et décarbonée.

En parallèle de cet événement, nous participerons et serons moteur, en partenariat avec l'ADEME BFC, du challenge de la mobilité, qui aura lieu à la même période. Ce challenge a pour but d'inciter, au moins pour une semaine, les salariés à utiliser un autre moyen de transport que leur voiture pour se rendre au travail.

La mobilité partagée un bon conducteur électrique

Pour finir l'année comme nous l'avons commencée, nous souhaitons lancer, courant du mois de novembre, nos premières voitures en autopartage Optymo 100 % électriques. Pour cela, une notification de commande au premier trimestre 2023 et un travail assidu avec TE90 sera nécessaire. Nous sommes confiants et travaillerons pour la réussite de cet objectif électrisant.

Le bus, l'auto et bientôt le vélo 100 % électrique ?

Optymo regarde vers l'avenir, vers une mobilité encore plus pratique, économique et écologique.

Les enquêtes de satisfaction 2023

- Enquête Auto en Libre-Service

Afin de mesurer la satisfaction de nos clients utilisateurs de l'ALS, nous allons, au mois de mars, leur envoyer par mail un questionnaire en ligne. Cette étude leur permettra de donner leur avis ainsi que de partager avec nous leurs habitudes de mobilités ainsi que leurs bonnes pratiques. Ce sondage en ligne, constitué de questions très proches de la dernière étude, nous permettra d'analyser l'évolution de la satisfaction et des pratiques.

Dans cette tâche, nous serons aidés par des étudiants en master 2 marketing et communication de l'ECM de Belfort.

- Enquête Agences commerciales

Outils important dans notre relation commerciale, nos agences et nos hôtesse d'accueil sont les premiers liens que nous tissons avec nos clients. Ensuite, les agences Optymo restent présentes pour les facturations, les renseignements mais aussi pour les animations et les jeux concours.

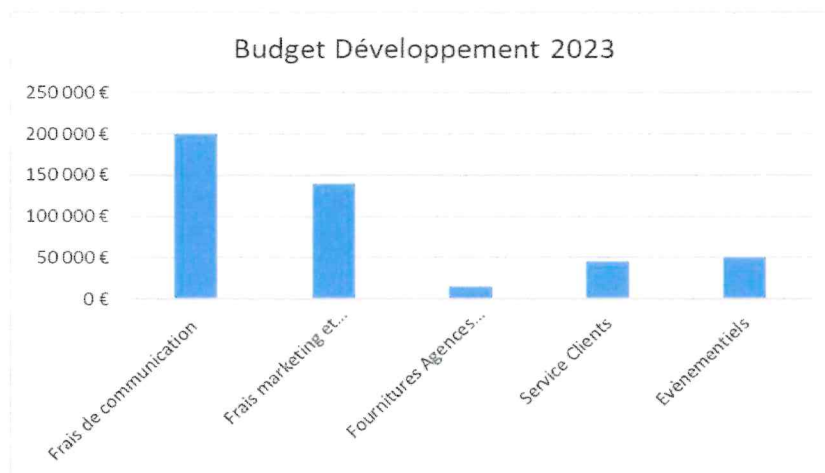
C'est pour cela qu'il est important d'avoir l'avis de nos clients, de savoir si le service qu'on leur apporte est le bon et comment nous pouvons l'améliorer.

L'enquête de satisfaction « agences » sera lancée entre mars et avril. Dans cette tâche, nous serons aidés par des lycéens en bac pro commerce du lycée Follereau de Belfort. Les questionnaires pourront se faire en ligne, mais nous allons privilégier l'entretien en face à face en agence. Cela permettra à toutes les personnes de pouvoir s'exprimer, sans barrière numérique.

Afin de réaliser toutes ces actions de développement, le budget global affecté sera de 450 000 € pour 2023 :

BUDGET 2023

Marché	BP 2023	
	Total	Part
Frais de communication	200 000 €	44%
Frais marketing et développement commercial	140 000 €	31%
Fournitures Agences commerciales	15 000 €	3%
Service Clients	45 000 €	10%
Evènementiels	50 000 €	11%
	450 000 €	100%



a. L'Auto en Libre-Service (ALS)

La tendance des locations est plutôt haussière depuis plusieurs années malgré le manque de véhicules disponibles. Nous souhaitons pour cette année 2023, confirmer l'embellie du service et améliorer encore plus le service offert à nos clients.

Pour cela, nous allons notamment réaliser la réfection complète (signalétique horizontale et verticale) de l'ensemble des 60 stations.

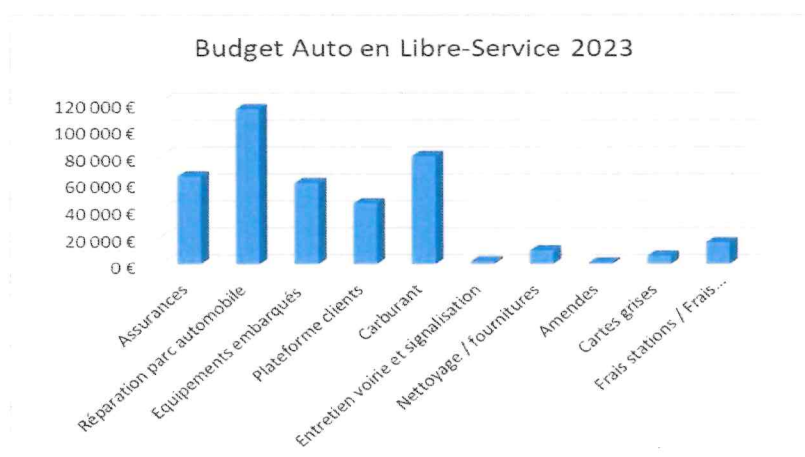
Nous allons également investir dans de nouveaux véhicules afin de revenir à une flotte de 70 voitures, contre 52 aujourd'hui.

Ces investissements seront l'occasion de voir, pour le dernier trimestre, l'arrivée des premiers véhicules électriques en autopartage Optymo.

Notre objectif dans les deux ans à venir sera, avec une flotte complète, de dépasser les chiffres de 2019.

Pour faire face au manque de personnel et à un important turn-over, nous allons poursuivre l'externalisation du nettoyage des véhicules. Nous travaillerons avec la régie des Quartiers de Belfort (association d'insertion) chargée de la désinfection et du nettoyage intérieur des voitures Optymo. Chaque jour, 30 véhicules sont pris en charge directement sur leur station. Cela garantira qu'un véhicule sera vu environ tous les deux jours.

Ces éléments nous permettent de prévoir un budget global (hors frais de personnel) de 400 K€ pour l'année 2023.



b. Les autres postes

- Rémunération SMS 107 000 € : commission acquittée aux différents opérateurs de téléphonie mobile sur chaque achat de ticket de bus par SMS.

- Locations : ce poste prend en compte la location de l'espace d'information Optymo II (6 000 €), la location du site Salbert (3 500 €), la location du bâtiment Liberté (107 000 €), des locations de matériels (10 700 €) et d'espaces voirie pour 16 000 €.

- Les entretiens et réparations : 27 000 €
Ce poste est principalement consacré à l'entretien des bâtiments, aux contrats de maintenance matériels et à la matérialisation des arrêts au sol. Les réparations liées à la vétusté des véhicules sont dorénavant prises en compte au point précédent.

- Impôts et taxes : 39 000 € de taxes (principalement foncières pour le siège du SMTC, le Pôle Liberté et la RTTB).

- Amortissements : 1 218 000 € d'amortissement technique des biens acquis. Le montant est en hausse du fait de l'amortissement des bus H2 qui sont financés en propre et non via le crédit-bail.

- Intérêt des emprunts : 326 000 €. Montant correspondant au programme de remboursement des emprunts pour 320 000 € auquel s'ajoute une provision de 6 000 € de frais financiers inhérents aux lignes de trésorerie.

III - La section d'Investissement**A. LES RECETTES**

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023 / 2022	%
Affectation résultat N-1	0	0		
Subventions	0	0	0	#DIV/0!
Emprunts	0	0	0	#DIV/0!
VNC S/ Cession des éléments d'actif	0	100 000	100 000	#DIV/0!
Amortissements	960 000	1 218 000	258 000	26.88%
Avances et acomptes	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
Prélèvement sur Fonctionnement	799 570	1 325 722	526 152	NS
Excédent reporté	0	0	0	NS
Total recettes	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%

La dotation aux amortissements de 1 218 000 € correspond à l'amortissement technique des biens acquis par le SMTC et est en augmentation du fait de l'achat en propre de la flotte de bus hydrogène qui génère une hausse importante de la dotation.

S'agissant du SD'AP, il s'agit d'une opération blanche pour le SMTC. Le montant de 1 400 000 € est inscrit en dépenses et en recettes.

Un prélèvement de 1 325 722 € sur la section de fonctionnement est prévu pour équilibrer la section.

B- LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023 / 2022	%
Dotations	0	0	0	#DIV/0!
Remboursement Emprunts	1 412 760	<u>1 550 000</u>	137 240	9.71%
Frais d'études	0	55 000	55 000	#DIV/0!
Logiciels	5 000	154 000	149 000	2980.00%
Matériel embarqué	48 000	0	-48 000	-100.00%
Matériel Atelier	84 500	14 000	-70 500	-83.43%
Mobilier Urbain	83 810	40 000	-43 810	-52.27%
Agencement et installations	86 000	84 000	-2 000	NS
Véhicules	25 000	731 760	706 760	2827.04%
Matériel informatique	7 000	9 000	2 000	28.57%
Matériel et Mobilier de bureau	7 500	5 000	-2 500	-33.33%
Travaux	0	0	0	#DIV/0!
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS		962	962	
Dépenses imprévues	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%

La dépense la plus importante concerne le renouvellement de la flotte ALS pour 450 000 € (voir ci-après). Par ailleurs, nous continuons à inscrire une provision en vue de la phase II hydrogène. Cette année, nous avons la possibilité de thésauriser 281 760 €.

Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts et SD'AP, sont égales à 1 093 722 € et concernent :

➤ **Véhicules :**

○ L'Auto en Libre-Service

Notre ambition est de revenir dès que possible à une offre de 70 voitures. Malgré des délais de livraison encore longs (6 à 8 mois) et des constructeurs ne faisant plus aucune offre tarifaire, nous devrions commander une vingtaine de véhicules thermiques et 100 % électriques pour un coût avoisinant les 450 000 €.

○ Bus Hydrogène

Il s'agit de constituer des provisions en vue de la commande des 20 bus à horizon 2025. Le montage du BP nous permet de dégager une somme de 281 760 €.

➤ **Frais d'études**

- L'offre et les horaires de la ligne TER Belfort-Delle sont susceptibles d'être fortement modifiés à l'horizon 2026-2027. Il nous faut donc repenser notre desserte en articulation avec la ligne TER et envisager des modifications tant sur les lignes suburbaines que scolaires. A cet effet, nous souhaitons confier une étude à un cabinet spécialisé. Une provision à hauteur de 50 000 € est inscrite au budget.
- Avec l'arrivée des 7 bus hydrogène il est nécessaire d'étendre notre parc à Danjoutin où nous disposons d'un espace laissé en friche. Une étude réalisée par le cabinet BEJ sera lancée pour estimer les aménagements et le montant de la dépense. Une provision de 5 000 € est inscrite.

➤ **Logiciels**

- Lancement de la nouvelle application mobile Optymo
Dès le mois de mars, nous allons travailler au développement de la nouvelle application mobile multimodale Optymo. Cette application permettra à nos clients de gérer leur compte personnel ainsi que l'offre de mobilité Triple-Play depuis leur téléphone. Encore plus pratique, plus simple et plus économique. Cet investissement déjà prévu depuis 2 ans, aura un coût de 190 K€. Un complément de 80 K€ est inscrit en 2023.
- Acquisition d'une solution de vente de titre par SMS
La mise en place de cette solution (cf. délibération n° 4 du 2 février 2023) nécessite un investissement de 10 000 €.
- Développement de nos suites logiciels
Des développements sont nécessaires pour le logiciel de facturation (SFM), Chorus, le SAE, et la billettique. Une provision de 64 000 € est inscrite.

➤ **Les autres dépenses concernent :**

Matériel Atelier	- Chariot Porte moyeu 5 100 € - Servantes atelier 3 500 € - Pistolet peinture 1 200 € - Chandelles carrosserie 1 900 €
Mobilier Urbain	- Changement poteaux suburbain 40 000 € (lignes 30 à 35)
Agencement installation	- Changement aérothermes 18 000 € - Réfection bâtiment 21 000 € - Changement portes atelier 45 000 €
Matériel informatique	- Renouvellement postes informatiques 9 000 €
Matériel et mobilier bureau	- Stores + mobilier RTTB 5 000 €

IV – Vue d'ensemble

Vue de la section de fonctionnement

		BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023/2022	%
DEPENSES					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 128 700	23 769 500	1 640 800	7.41%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	1 200 000	1 200 000		0.00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	239 500	170 800	-68 700	-28.68%
014	ATTENUATION DE PRODUITS (VM)	200 000	200 000		0.00%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (VM)	190 000	215 000	25 000	
66	CHARGES FINANCIERES	350 500	326 000	-24 500	-6.99%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 000	100 000	60 000	150.00%
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	920 000	1 218 000	298 000	32.39%
	SOUS-TOTAL	25 268 700	27 199 300	1 930 600	7.64%
004	DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	
006	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	799 570	1 325 722	526 152	
	Total dépenses	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%

		BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023/2022	%
RECETTES					
64	REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	50 000	40 000	-10 000	-20.00%
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	5 105 903	5 721 142	615 240	12.05%
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	19 138 870	21 599 000	2 460 130	12.85%
74	SUBVENTIONS	1 752 497	1 142 918	-609 580	-34.78%
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 000	1 000	0	0.00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000	20 000	0	0.00%
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS		962	962	
	Excédent reporté			0	
	Total recettes	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%

Vue de la section d'investissement

DEPENSES	BUDGET	BUDGET	ECARTS	%
	PRIMITIF 2022	PRIMITIF 2023	BP / 2022	
DOTATIONS	0	0		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 412 760	1 550 000	137 240	9.71%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000	209 000	204 000	4080.00%
IMMOBILISATION CORPORELLES	341 810	883 760	541 950	158.55%
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	#DIV/0!
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS		962	962	
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	#DIV/0!
Total dépenses	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%
RECETTES				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	#DIV/0!
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	#DIV/0!
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	100 000	100 000	#DIV/0!
AVANCES ET ACOMPTE	0	0	0	#DIV/0!
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	960 000	1 218 000	258 000	26.88%
SD'AP	1 400 000	1 400 000	0	0.00%
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	799 570	1 325 722	526 152	65.80%
Excédent reporté	0	0	0	
Total recettes	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%

Balance générale du budget

	BUDGET PRIMITIF 2022	BUDGET PRIMITIF 2023	ECARTS BP 2023 / 2022	%
DÉPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%
D'INVESTISSEMENTS	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%
Total dépenses	29 227 840	32 568 744	3 340 904	11.43%
RÉCETTES				
DE FONCTIONNEMENT	26 068 270	28 525 022	2 456 752	9.42%
D'INVESTISSEMENTS	3 159 570	4 043 722	884 152	27.98%
Total recettes	29 227 840	32 568 744	3 340 904	11.43%
SOLDE				
Excédent		0	0	
Déficit		0	0	

Vous trouverez ci-après le détail du budget 2023 établi selon la nomenclature M 43.

Le budget primitif est à voter par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2023.

Le Président,
Roland JACQUEMIN

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le **24 MARS 2023**

ID : 090-25900016-20230323-2023_10-DE

Breder
Levrault



ANNEXES du BUDGET PRIMITIF 2023

ANNEXE 1 – M 43

ANNEXE 2 – Restes à réaliser sur les dépenses et les recettes d'investissement

ANNEXE 3 – Tableau d'amortissement

ANNEXE 4 – RTTB : Budget Primitif 2023